



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Nigeria & Ghana

Une publication du SER d'Abuja
Semaine du 22 juin 2025

Nous rappelons à notre très cher lectorat que le Service économique régional d'Abuja publie régulièrement sur l'actualité économique franco-nigériane et sur ses activités dans le pays à travers [sa page LinkedIn](#). Il en est de même pour le Service économique d'Accra, sur [LinkedIn](#).

ÉVÉNEMENT À VENIR

[Inscrivez-vous pour participer à la 7^{ème} édition du Forum Ambition Africa, organisé par Business France les 18 et 19 novembre 2025 à Paris !](#)

LE CHIFFRE À RETENIR

6^e

[Le Ghana se hisse à la 6^e place des économies africaines les plus actives dans le commerce intra-africain en 2024](#)

Nigeria :

Le Président Tinubu a promulgué quatre nouvelles lois constituant le paquet de réformes fiscales ; Le Nigeria a réalisé sa troisième émission d'obligation vertes ; Le Nigeria en tête du commerce intra-africain en Afrique de l'Ouest en 2024 ; Le Nigeria : principale destination des financements publics internationaux pour l'énergie propre.

Ghana :

La Société Générale et l'IFC renforcent le financement durable du secteur cacaoyer ; L'économie circulaire pourrait générer 1,9% de croissance supplémentaire du PIB et 60 000 emplois d'ici 2030 ; Goil enregistre un bénéfice net en hausse de 55%, porté par une gestion rigoureuse et une stratégie d'expansion ciblée ; Le projet « Airport City Kumasi » marque une nouvelle étape dans l'attractivité économique de l'Ashanti.

Nigeria

Le Président Tinubu a promulgué quatre nouvelles lois constituant le paquet de réformes fiscales

[Le Président nigérian Bola Tinubu a promulgué quatre nouvelles lois adoptées par l'Assemblée nationale, formant le projet de réforme fiscale préparé par le Comité présidentiel sur la politique et les réformes fiscales.](#)

Ce paquet est composé de :

- La *Nigeria Tax Bill (Ease of Doing Business)* : loi d'harmonisation et de clarification des règles fiscales pour faciliter le climat des affaires ;
- La *Nigeria Tax Administration Bill* : loi établissant un cadre juridique et opérationnel uniforme pour l'administration fiscale entre gouvernement fédéral, États fédérés et administrations locales ;
- La *Nigeria Revenue Service (Establishment) Bill* : loi à l'origine de la création du Service des recettes du Nigeria (NRS), plus autonome avec des objectifs de performance mais également de transparence, remplaçant l'actuel Service fédéral des impôts (FIRS) ;
- La *Joint Revenue Board (Establishment) Bill* : créant une structure de gouvernance et de supervision pour faciliter la coopération et la répartition des recettes fiscales entre les différentes autorités.

Cette réforme devrait ainsi simplifier, clarifier et harmoniser la réglementation fiscale nigériane, tout en améliorant son système de

gouvernance et établissant un cadre pour la répartition des ressources entre État fédéral, États fédérés et gouvernements locaux. Elle met fin à plusieurs mois de consultations et prendra effet le 1^{er} janvier 2026.

L'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de la collecte des recettes fiscales sont des enjeux clés pour le développement du Nigeria et le renforcement de ses finances publiques. Le pays enregistre l'un des plus faibles ratios de recettes fiscales en part de PIB au monde. Les retraits des subventions au change et au carburant ont néanmoins permis l'amélioration de ce ratio, passé de 8,8% du PIB en 2023 à 13,3% du PIB en 2024 d'après la Banque mondiale. Cette réforme représente également l'opportunité de diversifier les recettes publiques et ainsi limiter la dépendance aux revenus issus de l'exploitation pétrolière.

Le Nigeria a réalisé sa troisième émission d'obligation vertes

[Le bureau de gestion de la dette du Nigeria \(DMO\) a réalisé avec succès sa troisième émission d'obligations vertes sur le marché domestique, après celles de 2017 et 2019.](#)

L'offre était initialement fixée à 50 Md NGN, soit près de 28 M EUR, avec un coupon de 18,95% par an pour une maturité de 5 ans. Le DMO s'est félicité d'un taux de souscription de 183%, signe d'une forte attractivité auprès des investisseurs. Cette souscription pourrait indiquer une possible réduction des rendements lors de prochaines émissions et ainsi d'alléger le coût de financement pour le secteur public.

Cette émission financera des projets verts pour permettre au Nigeria de réaliser ses engagements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris, et notamment son objectif net zéro à l'horizon 2060. Ont été cités entre autres des projets d'électrification solaire, de reforestation et de traitement des eaux usées.

Cet événement s'inscrit dans la stratégie plus large du DMO de diversifier ses instruments de dette sur le marché domestique pour étendre sa base d'investisseurs et limiter le coût de l'endettement.

Le Nigeria en tête du commerce intra-africain en 2024

[Selon le rapport sur le commerce africain en 2025 publié par Afreximbank en marge de son assemblée annuelle,](#) le Nigeria s'affirme comme le premier pays d'Afrique de l'Ouest en matière de commerce intra-africain avec un volume d'échanges de 18,4 Md USD en 2024, après 8,1 Md USD en 2023.

Cette progression s'appuie principalement sur les exportations de pétrole brut, mais bénéficie également de l'essor des ventes de produits raffinés, appuyé par le lancement opérationnel de la raffinerie Dangote qui alimente directement le Cameroun et d'autres marchés voisins.

Au niveau continental, le Nigeria se classe désormais quatrième exportateur intra-africain, derrière l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et l'Égypte.

Le Nigeria a affiché au premier trimestre 2025 un volume d'échanges extérieurs de 36 000 Md NGN, en hausse de 6,2% par rapport à la même période l'année précédente d'après l'Office National des Statistiques (NBS). A la même période, les exportations se sont élevées à 20 600 Md NGN, soit une hausse de 7,4% par rapport au premier trimestre 2024, contre 15 430 Md NGN (+4,6%) pour les importations, générant un excédent commercial de 5 170 Md NGN.

Ces dynamiques récentes illustrent un renforcement des échanges intra-africains et une transformation graduelle de la structure des échanges du Nigeria.

Le Nigeria : principale destination des financements publics internationaux pour l'énergie propre

[Selon un rapport publié en juin 2025 par la Banque mondiale et l'Agence internationale de l'énergie \(AIE\)](#), le Nigeria se positionne comme l'un des principaux bénéficiaires des capitaux publics internationaux destinés à accélérer la transition énergétique sur le continent africain. Entre 2010 et 2021, le pays a capté, avec l'Afrique du Sud, plus de la moitié (56%) des 34,6 Md USD de financements publics mobilisés pour soutenir les projets d'énergies renouvelables.

Le document souligne l'attractivité du Nigeria, qui combine un important potentiel solaire, des besoins énergétiques considérables et un marché vaste, incitant les bailleurs à concentrer une partie significative de leurs engagements dans le pays. Cette dynamique représente une opportunité stratégique pour le Nigeria de diversifier son mix énergétique et améliorer l'accès à l'électricité, dont une grande partie de la population reste encore privée.

À l'échelle du continent, de nombreux États continuent toutefois à rencontrer des difficultés pour attirer des financements, en raison d'un environnement réglementaire jugé peu favorable et de risques élevés pour les investisseurs. Les auteurs du rapport appellent à renforcer les financements concessionnels et à simplifier les dispositifs d'aide pour élargir l'accès aux ressources et favoriser une transition énergétique plus équilibrée en Afrique.

Ghana

La Société Générale et la SFI renforcent le financement durable du secteur cacaoyer

[La Société financière internationale \(SFI\) et la Société Générale Ghana ont conclu un nouveau partenariat visant à améliorer l'accès au financement dans le secteur cacaoyer, confronté à une baisse de productivité et à un sous-financement chronique.](#)

La SFI mobilise un prêt en monnaie locale équivalent à 40 M USD via un mécanisme de partage de risque non financé, permettant à la

banque de déployer jusqu'à 80 M USD de crédits en faveur des Licensed Buying Companies (LBCs), chargées d'acheter directement le cacao auprès des producteurs.

Le dispositif, d'une durée de quatre ans, devrait soutenir jusqu'à 320 M USD de transactions commerciales en cacao et bénéficier à environ 75 000 petits exploitants, en facilitant leur accès aux marchés, aux intrants et à l'expertise technique.

Le partenariat comprend également un appui en conseil et renforcement des capacités pour améliorer la traçabilité, encourager des pratiques durables et limiter les risques de déforestation. Le cacao représente 6% du PIB ghanéen et fait vivre près de 30% de la population rurale.

Ce nouvel accord prolonge une coopération entamée en 2020 entre les deux organisations, au titre de laquelle 75 M USD ont déjà été mobilisés pour soutenir les PME au Ghana.

Goil enregistre un bénéfice net en hausse de 55%, porté par une gestion rigoureuse et une stratégie d'expansion ciblée

Lors de sa 56^e assemblée générale annuelle, l'entreprise pétrolière Goil PLC a annoncé avoir réalisé un bénéfice net de 84,7 M GHS en 2024 (5,7 M USD) malgré un environnement économique mondial instable et des tensions internes sur l'inflation et le taux de change.

Grâce à une gestion financière rigoureuse, le groupe a absorbé la hausse de ses coûts d'exploitation (+11,2%) et de ses charges financières (+20,3%) grâce à une forte dynamique de chiffre d'affaires. Les actifs consolidés ont progressé de 20,1% pour atteindre 4,8 Md GHS, avec une croissance notable des actifs courants (+34%).

Pour 2025, Goil entend renforcer sa présence dans les segments stratégiques de l'aviation, du gaz pour véhicules (auto gas) et du secteur minier. Deux unités de conditionnement de gaz de pétrole liquéfié (GPL), d'une capacité totale de 1 200 tonnes, seront mises en service à Tema et Kumasi dans le cadre du Cylinder Recirculation Model. L'entreprise prévoit également une accélération de l'automatisation de ses processus et l'intégration de solutions technologiques pour améliorer la gestion des risques.

Selon son président du conseil, Nana Philip Archer, le climat politique apaisé et la stabilisation macroéconomique offrent une fenêtre d'opportunité pour accélérer l'expansion. Le directeur général, Edward Abambire Bawa, a réaffirmé l'ambition de faire de Goil le premier opérateur pétrolier du pays, tout en intégrant les innovations vertes et en optimisant ses approvisionnements.

Le projet « Airport City Kumasi » marque une nouvelle étape dans l'attractivité économique de l'Ashanti

Lancé le 21 juin 2025, le projet « Airport City Kumasi » ambitionne de faire de Kumasi un pôle régional de services, de logistique et de résidences de standing, renforçant son positionnement comme futur hub urbain de l'Afrique de l'Ouest.

Portée par HDG Group et Miller Holding, cette ville intelligente de 50 acres, située en face de l'aéroport international Prempeh I, accueillera à terme 750 logements haut de gamme, un hôtel cinq étoiles Best Western Premier (15 M USD), un centre d'affaires grade A, un centre commercial, des infrastructures médicales et éducatives, ainsi qu'un centre d'évènements et de vastes espaces verts. Certaines unités seront livrées d'ici fin 2025.

Estimé entre 70 et 100 M USD, ce projet devrait générer des centaines d'emplois et atténuer le déficit régional en logements, alors que 41% des ménages vivent en location dans la région. Il s'inscrit dans les priorités gouvernementales en matière d'urbanisation durable.

L'Asantehene, Otumfuo Osei Tutu II, a appelé à des politiques incitatives pour stimuler l'investissement privé local et salué la récente stabilité du cedi, perçue comme un levier de confiance pour les entrepreneurs.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique d'Abuja

tom.giudice@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Abuja, Antenne à Lagos, SE d'Accra

Abonnez-vous : tom.giudice@dgtresor.gouv.fr